

Image not found or type unknown



Rachat Part immobilière suite a séparation

Par **kullsmouth**, le **16/12/2015** à **18:26**

Bonjour,

Merci d'avance pour votre aide. voici ma question.

J'ai acquis avec mon ex compagne un bien immobilier. nous nous sommes séparé en Mai 2014 et j'ai assuré depuis tous les frais liés à cet appartement (loyers, taxes foncières/immobilières, frais de copropriétés, charges, entretiens et travaux).

lors de la vente de ce bien, est ce que j'ai le droit de lui réclamer la moitié des frais que j'ai assumés seul ?

même chose si je souhaite racheter sa part ?

tous les frais effectués ont donné une valeur supplémentaire au bien, un peu injuste qu'elle en profite financièrement

Merci pour votre aide